



PIERRE FREY BRAQUENIÉ BOUSSAC FADINI BORGHİ LE MANACH

## Règlement sur les produits de construction (EU 305/2011) DECLARATION DE PERFORMANCES

N° de la déclaration : **2019021** Révision : **1** 27/12/18

1	Code d'identification type du produit :	FP537	PP ADAMAS	
2	Type, de lot ou de série ou tout autre élément permettant d'identifier le produit de construction tel que requis en vertu de l'article 11 (4):	Patron et numéro de lot, tel que fourni sur l'étiquette du produit relevant de cette classification		
3	Usages du produit de construction, conformément à la spécification technique harmonisée applicable, comme prévu par le fabricant:	Décoration intérieure des murs et autres surfaces décoratives		
4	Nom, raison sociale ou marque de commerce enregistrée et adresse de contact du fabricant tel que requis en vertu de l'article 11 (5):	PIERRE FREY SAS 47 Rue des Petits Champs 75001 PARIS		
5	Le cas échéant, le nom et l'adresse de contact du mandataire dont le mandat couvre les tâches visées à l'article 12 (2):	Le responsable Qualité - PIERRE FREY SAS 47 Rue des Petits Champs - 75001 PARIS		
6	Ou les systèmes d'évaluation et de vérification de la constance des performances du produit de construction énoncées à l'annexe V:	Système 3		
7	Dans le cas de la déclaration des performances concernant un produit de construction couvert par une norme harmonisée :	EN 15102:2007+A1:2011		
	Nom de l'organisme notifié à effectuer des essais:			
	Nom de l'organisme notifié effectuant l'audit de contrôle de production en usine:	British Standards Institute		
	En vertu du système:	BS EN ISO 9001 :2008 Certificate FM 28742		
8	PERFORMANCE DECLAREE	Résultats :	Spécification technique harmonisée	
	Caractéristique essentielle :			
	Réaction au feu :	<b>B-s1,d0</b>	EN 15102:2007 +A1:2011	
	Dégagement de formaldéhyde :	<120 mg/kg		
	Libération d'autres substances dangereuses : - Des métaux lourds et Des éléments spécifiques	Antimoine <20 mg / kg Arsenic <25 mg / kg Baryum <500 mg / kg Cadmium <25 mg / kg Chrome <60 mg / kg Plomb <90 mg / kg Mercure <20 mg / kg Sélénium <165 mg / kg		
	- D'un monomère de chlorure de vinyle	<0,2 mg / kg		
	Absorption acoustique :	Aucune Performance déclarée		
	Résistance thermique :	Aucune Performance déclarée		
9	La performance du produit identifié aux points 1 et 2 est en conformité avec les performances déclarées au point 8.			

Signé au nom du fabricant par :

Cette déclaration de performance est

Cette declaration de performances est  
établie sous la seule responsabilité du  
fabricant identifié au point 4.

NDB  
Lieu : Paris  
Date : 27/12/2018